N° 100. Mercredi 27 Avril 1842. 13me Année.

Journal de La Haye.

LA HAYE, *le* 26 *avril*.

[illegible] *Staats-Courant* publie, ce soir, ce qui suit :

« Les nouvelles reçues ce matin de Berlin, sous la date du 22 [illegible] les symptômes dans l'état de S. M. le roi Guillaume-[illegible] comte de Nassau, sont moins favorables que celles de la [illegible].

[illegible] bulletin du 22 est de la teneur suivante :

« Pendant la journée d'hier, il n'y a pas eu d'accidens extra-[illegible] dans l'état de S. M. le comte de Nassau, et le soir S. M. [illegible] de fièvre. La nuit, néanmoins, a été très agitée et [illegible] trouvé fatigué par suite de l'insomnie. Du [illegible] n'est pas empirée et ce matin, il n'y avait pas de [illegible] jusqu'à ce moment (3 heures de l'après-midi) la fièvre n'a [illegible] pris, mais le roi se trouve abattu par suite de l'insomnie [illegible] nuit précédente. »

[illegible] dimanche dernier, de solennelles et ferventes prières ont [illegible] dans les diverses églises de cette résidence pour le [illegible] rétablissement de S. M. le roi Guillaume-Frédéric comte [illegible]. A l'église dite *Kloosterkerk*, le révérend M. Buyde-[illegible] fait, à cette occasion un prêche empreint de l'éloquence [illegible] touchante. S. M. le Roi et plusieurs membres de la Famille [illegible] ont assisté au service divin dans cette église. On a pu [illegible] la profonde impression que les paroles du prédicateur [illegible] tout sa fervente prière pour la santé de l'auguste chef de [illegible] dynastie royale ont faite sur S. M. le Roi et sur tous les mem-[illegible] présens de la Famille royale.

[illegible] vendredi dernier, un habitant de cette résidence, chargé [illegible] nombreuse famille, a mis fin à son existence au moyen [illegible] sulfurique. Il avait accompli son funeste projet dans [illegible] où l'a trouvé, mourant, M. le commissaire de police Wal-[illegible] qui s'était empressé de se porter sur les lieux, aussitôt qu'il [illegible] connaissance de ce déplorable événement. M. Waldeck, [illegible] chirurgien Vorstman, a donné tous les soins possibles [illegible] malheureux qui néanmoins a succombé, quelques heures [illegible] au milieu des plus terribles souffrances, dans l'hospice [illegible] avait été transporté, après avoir reçu auparavant les [illegible] de la religion dans la maison du garde du Bois par [illegible] remise de M. le chapelain Sprengers.

Nous voyons dans le *Handelsblad* que le clergé catholique [illegible] sterdam a témoigné de la manière la plus délicate à M. van [illegible] combien il prenait part à la distinction dont l'habile com-[illegible] a été récemment honoré par S. M. le roi. Dimanche der-[illegible] il a été exécuté une grand' messe de M. van Bree à l'église [illegible] *Moses en Aaron*. Tout avait été préparé à l'insu de l'habile [illegible] positeur qui ne s'est aperçu de cette ovation que lorsqu'il [illegible] au jubé, comme de coutume, pour diriger la musique [illegible] qui fut exécutée avec l'ensemble le plus parfait. Nous [illegible] pas besoin de dire combien M. van Bree a été touché [illegible] hommage rendu si solennellement et d'une manière si [illegible].

[illegible] *Leydsche Courant* rend compte du concert de clôture pour [illegible], donné jeudi dernier, par la section de chant de la [illegible] pour le progrès de l'art musical à Leyde. Cette solennité [illegible] lieu au théâtre où 80 choristes et 50 instrumentistes ont [illegible] l'Oratorio *Paulus*, de Mendelssohn Bartholdy, devant un [illegible] toire composé de tous les membres de la Société et d'un [illegible] d'élite. Cette sublime composition, qui avait été étudiée [illegible] hebdomadairement, pendant tout l'hiver, par les [illegible] de la section de chant sous la conduite de M. le Lièvre [illegible] directeur, a été rendue avec un ensemble et une précision [illegible] dignes des plus grands éloges qui doivent s'adresser [illegible] maître comme aux élèves. Le *Leydsche Courant* ajoute que [illegible] J. Wetreus, H. M. de Graaf et Fruschart, professeurs de l'école de musique de la ville ainsi que MM. W. Lubeck, Tomasini, Schmidt et Gabel affiliés comme membres actifs et honoraires aux Sociétés Musicales *Sempre Crescendo* et *Musis Sacrum*, ont grandement contribué au succès et à l'éclat de cette soirée qui comptera dans les annales de la Société dont il s'agit.

Le *Journal du Limbourg* apprécie de la manière suivante la circulaire adressée par le ministre de la justice aux procureurs généraux et dont nous avons donné l'analyse dans notre n° du 22 de ce mois :

La circulaire du 9 avril, [illegible] M. le ministre de la justice aux procureurs-généraux des différentes cours provinciales, et que nous avons publiée dans notre numéro d'avant-hier, semble avoir eu pour but de servir de programme au ministère de M. Van Hall. Nous devons dire que si le successeur de M. Van Maanen suit fidèlement la ligne de conduite qu'il s'est tracée à lui même dans ce programme, le pays n'aura qu'à se féliciter de la révolution ministérielle qui a mis le portefeuille de la justice entre les mains de M. Van Hall.

Nous signalerons d'abord, comme un remarquable progrès dans l'entente du système représentatif, que M. Van Hall est le premier ministre, qui, depuis l'origine du royaume des Pays-Bas, ait cru devoir, à son entrée au ministère, publier sa profession de foi politique. Nous disons que c'est un progrès, parce que, dans un état constitutionnel, la conduite d'un ministre doit avant tout être franche et ne pas laisser de doute sur la droiture de ses intentions. C'est un progrès encore, parce que cette circulaire expose un système et arrête des principes, et que le manque de système et de principes a été l'une des fautes capitales des ministères sans homogénéité et sans couleur qui se sont succédé depuis deux ans au pouvoir. Nous souhaiterions de voir à l'avenir cet exemple suivi chez nous, et ne plus voir désormais les chefs du cabinet professer pour la publicité ce dédain ou cette crainte qui ne conviennent pas à des hommes dont les intentions sont bonnes et loyales.

Il y a dans la circulaire de M. Van Hall des principes dont il est à espérer que l'application ne se bornera pas au seul département de la justice. Les autres membres du cabinet ne peuvent mieux faire que d'y souscrire et d'adopter ce document comme le programme du cabinet tout entier. Ce seraient là un système et une homogénéité toutes trouvés. Il ne resterait plus qu'à s'y tenir.

Nous voyons dès le premier paragraphe de ce document que le ministre apprécie à une très haute valeur l'indépendance des juges, cette base première de l'organisation de la justice. Ce principe, hautement posé et nettement déterminé, assure à nos tribunaux toute la considération, toute la confiance dont ils ont un besoin essentiel, et qu'ils ne pourraient conserver si la moindre influence étrangère à la justice se faisait sentir dans leurs actes. L'indépendance des juges bien qu'écrite dans la loi, bien que confirmée par leur inamovibilité, avait besoin de recevoir de la part du ministre cette sanction solennelle et publique. C'est une preuve que le pouvoir renonce pour toujours à exercer aucune influence sur les décrets de la justice, même dans les procès politiques. Bien des fautes eussent été évitées, dans l'ancien royaume des Pays-Bas, si le gouvernement avait toujours professé ce respect pour la justice.

La justice ainsi constituée, forme dans l'état un pouvoir influent et respectable; devant lequel les têtes les plus hautes sont forcées de s'incliner, qui ne reconnait d'autre puissance que la loi, et qui, d'après les termes de la circulaire, n'a d'autre ligne de conduite à suivre que « une probité à toute épreuve, l'impartialité et l'exactitude dans la pratique du droit. »

L'opinion exprimée par M. le ministre sur la législation nationale mérite une attention particulière. On remarquera que la première observation du ministre, à cet égard, est le besoin de *simplification*. Ce mot est placé, dans le premier paragraphe relatif à ce sujet, avant même la *continuelle amélioration*. La grande faute de notre législation, c'est son manque de simplicité, qui se fait sentir surtout dans l'organisation de l'ordre judiciaire.

Nous espérons ne pas nous tromper dans la manière dont nous supposons que M. Van Hall a compris cette question, ni dans la conséquence que nous en tirons qu'il songe sérieusement à apporter, dans notre organisation judiciaire, les simplifications que non-seulement elle comporte, mais qu'elle réclame impérieusement.

(Après avoir signalé ce que dit M. Van Hall, sur l'incertitude et la confusion qui n'ont cessé de régner, par suite de la quantité de lois et ordonnances existant lors de l'introduction de la Loi Fondamentale et dont l'Art. 2 de cette loi a perpétué l'existence jusqu'à nos jours, le *Journal du Limbourg* continue ainsi :)

La prière adressée à ce sujet par M. Van Hall aux procureurs-généraux et à tous les officiers de justice, de l'aider de leurs lumières et de leurs observations, pour remédier aux points défectueux de notre législation, est encore un acte qui mérite les plus grands éloges. De cette manière, les observations et l'expérience personnelle de chaque officier de justice dans la pratique du droit et dans l'application des nouvelles lois, servira au bien général. L'indépendance garantie aux fonctionnaires judiciaires, donnera à leurs observations un nouveau poids, parce que rien ne pourra contrarier ni arrêter la libre expression de leur pensée. Chaque collège judiciaire pourra donner lieu à quelqu'application particulière de la loi, et fournir ainsi une occasion de l'envisager sous de nouveaux aspects, que le législateur lui-même n'a pu prévoir. La théorie seule ne peut apprendre aux législateurs ni aux ministres tous les points par lesquels les lois, réglemens et ordonnances, ordinairement pris dans un but général et absolu, peuvent blesser les intérêts, les mœurs et les coutumes des habitans. Nul, mieux que des juges indépendans, ne peut signaler ces vices de la législation au pouvoir chargé de les réformer et l'obligation qui leur en est prescrite par le ministre ajoute encore à la grandeur de leur tâche et à l'importance des fonctions qui leur sont confiées.

La liberté de la presse « ce moyen salutaire pour la propagation des lumières chez le gouvernement et les sujets » reçoit de nouveau, de la part du ministre de la justice, une sanction éclatante et publique. La reconnaissance seule que la liberté de la presse est de nature à porter des lumières dans le gouvernement nous prouve que M. le ministre a compris la mission de la presse comme nous la comprenons nous-mêmes, comme nous l'avons exprimé en maintes occasions. Elle nous prouve que le ministre a compris que la presse n'est que la libre voix de l'opinion publique; donc tout pouvoir, dont le principe réside dans la nation, doit être tributaire. La liberté de la presse est inséparable de la liberté de la pensée. Le tribunal de l'opinion ne peut être recusé par personne et la presse qui traduit devant elle les hommes au pouvoir et les hommes revêtus de fonctions publiques, pour rendre compte de leurs actes publics, remplit un devoir respectable et presque magistral.

Nous espérons qu'à l'avenir nos tribunaux comprendront cette vérité comme M. le ministre lui-même l'a comprise.

La circulaire de M. Van Hall nous fournira sans doute encore matière à d'autres observations. Nous dirons aujourd'hui, pour terminer, qu'un ministre qui expose ainsi nettement ses opinions et ses doctrines, se soumet lui-même volontairement au contrôle de l'opinion, et qu'il prend, devant la nation, un engagement qui ajoute une responsabilité toute morale à celle que lui impose la Loi Fondamentale.

Le *Courrier Français* publie l'article suivant :

Le réseau des chemins de fer, que la commission propose et qui a une étendue d'environ huit cents lieues, mettrait à la charge de l'état une dépense de 500 à 550 millions. La situation

FEUILLETON.

HISTOIRE ANECDOTIQUE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

LES TARTELETTES DU PRINCE BEDREDDIN.

(*Suite et Fin.* — Voir notre n° d'hier.)

§ II. *Les suites d'une indigestion.*

Monseigneur Cambacérès frappé d'indigestion pour la première fois [illegible] chez monseigneur le prince de Talleyrand, à une table servie [illegible] ordres de Carême !

[illegible] à en mourir de désespoir et de honte, reprit Carême en blémis-[illegible] encore à ce fatal souvenir.

[illegible] avec un léger frison :

[illegible] pareil échec pouvait décider du sort de ma vie entière, détruire ma [illegible] conquise par tant de glorieux travaux, et me livrer, pieds et [illegible], aux sarcasmes de mes ennemis et de mes rivaux. Le coup était [illegible] plus cruel qu'il me frappait à l'endroit même où je me croyais [illegible] vulnérable. J'avais professé, toute ma vie, que le grand mérite de ma [illegible] consistait à concilier l'hygiène avec la gastronomie... L'estomac [illegible] illustre, le plus robuste, le plus irréprochable, le plus invincible [illegible] succombait par moi !

[illegible] vous dire quelle nuit de désespoir je passai. [illegible] heure en heure, j'envoyais demander des nouvelles du prince de Par-[illegible] de mes élèves que ma protection avait placé dans la bouche de [illegible]. L'archichancelier se trouvait toujours fort souffrant; il pa-[illegible] une agitation extrême et la fièvre était venue compliquer [illegible]. Enfin, vers cinq heures du matin, un billet m'apprit [illegible] dormait profondément. Les médecins avaient quitté l'hôtel, [illegible] que, le lendemain, aucun symptôme inquiétant ne se repré-[illegible].

[illegible] du moins sur la santé de ma victime, je voulus essayer de dor-[illegible] ajouter que je ne fermai point les yeux. [illegible] de bonne heure à mon laboratoire pour demander des dis-[illegible] que j'aimais passionnément, et qui me valait une décep-tion si cruelle. A peine me fut-il possible de fixer mes idées sur les combinaisons les plus simples. Il m'arriva de sucrer deux fois une crème que je m'amusais à préparer moi-même, pour le déjeûner de M. de Talleyrand, enfin je me surpris tenant, sur un réchaud sans feu, la casserole de vermeil qui contenait cette crème.

Vers midi, un valet de pied du prince de Parme vint me notifier qu'à son maître voulait me parler sur l'heure.

C'était le dernier coup. Son altesse voulait, sans doute, me reprocher en face ma faute et mon opprobre. Je me résignai à un châtiment que j'avais mérité, par mon aveuglement inouï, et pour avoir servi sur une table princière de misérables pâtisseries fabriquées dans le faubourg Saint-Antoine. Comme un soldat qu'on va dégrader et qui se revêt de son uniforme, je pris mon grand costume de maître d'hôtel et je me rendis près du prince. A peine un huissier m'eut-il annoncé qu'on m'introduisit près de son altesse. Elle était pâle, défaite, languissante, abattue. Je tombai à genoux, sans pouvoir retenir mes larmes et mes sanglots.

— Rassure-toi, Carême, me dit monseigneur avec bonté, rassure-toi ; tu n'es point coupable de mon indigestion.

— Votre clémence me rend plus repentant, et ajoute encore à la gravité de ma faute ! m'écriai-je.

Il me fit signe de me relever et de m'asseoir sur une chaise qu'il me désigna du doigt. Puis passant la main sur son front, où se lisaient encore les souffrances de la nuit :

— As-tu composé toi-même la recette de ces tartelettes au safran et aux grenades ? me demanda-t-il.

— Non, monseigneur : elles n'ont même pas été façonnées par mes mains.

Il se redressa vivement, comme si une vipère l'eût mordu. Maîtrisant cette émotion, il m'ordonna, par un regard, de continuer.

J'avouai ma faute dans toute son étendue, repris-je, c'est assez mon châtiment. Oui, monseigneur, frappé de vertige, je n'ai point rougi de faire servir, sur la table de mon maître, sur cette table à laquelle votre altesse était assise, des tartelettes fabriquées par une vieille négresse qui tient boutique, en plein vent, dans la rue Saint-Antoine.

— Carême, s'écria le prince, il faut savoir sur l'heure quelle personne lui a enseigné la manière de préparer ces tartelettes.

Je crus alors, je l'avoue, à une tentative d'empoisonnement contre les jours de l'archichancelier, une [illegible]. A

— Elle n'a point voulu me l'apprendre, [illegible] pour obtenir son secret ; elle s'est obstinément refusée à me le vendre. Tout ce que je sais, c'est qu'elle arrive d'Angleterre, et qu'une jeune fille l'accompagne.

— Mon Dieu ! murmura son altesse, mon Dieu ! serait-ce enfin [illegible] trace du secret que je cherche en vain depuis si longtemps ! [illegible]

[illegible] un valet de chambre parut.

— Pierre, dit-il, prenez ma voiture. Vous vous rendrez sur-le-champ, avec monsieur Carême, chez une négresse qui vend des pâtisseries, rue Saint-Antoine. Vous me ramenerez cette femme ainsi qu'une jeune fille qui demeure dans le même logement. Allez ; que les chevaux courent ventre à terre ; chaque minute d'attente aura pour moi la lenteur d'un siècle. Sans les doutes qui me retiennent encore, j'irais moi-même.

Je l'avoue, une confusion complète s'était emparée de mes idées. Je ne comprenais plus rien à ce qui se passait. Le valet de chambre partageait mon étonnement. Il m'avoua en route que jamais, depuis vingt ans qu'il avait l'honneur d'être attaché à la personne de son altesse, il ne l'avait vue dans un pareil émoi.

Grâce à la rapidité avec laquelle nous menaient les chevaux, nous ne tardâmes point à arriver. La négresse reçut sans inquiétude et même en témoignant de la joie l'injonction de nous suivre.

— Vous connaissez donc monseigneur Cambacérès ? lui demandâmes-nous.

— Non ; mais qu'importe ? répliqua-t-elle. N'ai-je [illegible] protéger le talisman de mes tartelettes ? Les prédictions [illegible], j'en suis sûre, commencer à s'accomplir.

Elle appela ensuite une jeune fille d'[illegible] qui pouvait compter quatorze ou quinze ans tout au plus [illegible] présenta, après lui avoir adressé quelques mots en anglais. [illegible] fille prit la main de la vieille femme et leva les yeux au ciel, comme pour le prier et le remercier : nous rentrâmes à l'hôtel du prince.

A peine la négresse et la jeune fille eurent-elles paru sur le seuil du cabinet de son altesse, que l'archichancelier jeta un cri de surprise et de joie. Il courut à la jeune fille, la prit par le bras, lui donna un baiser sur le front [illegible].

— Mon enfant, voici bien des années que je vous cherche.

[illegible] me faisait un devoir de m'éloigner, je sortis du cabinet de [illegible], et j'attendis ses ordres jusqu'à cinq heures dans l'antichambre.

de nos finances est-elle si florissante et tellement à l'abri d'une commotion que l'on puisse envisager sans inquiétude cette perspective, qui s'ouvre pour nous? Voilà le problème que se posent plusieurs journaux.

La commission, il faut lui rendre cette justice, en a sincèrement exposé les données. Mais il n'est pas donné à tout le monde de conclure; et le rapport de M. Dufaure, après avoir posé alternativement le pour et le contre, ne trouve rien de plus sûr que de s'abstenir. Evidemment, les Chambres et la presse ne sauraient recourir au même expédient. Quand un embarras existe dans un gouvernement représentatif, il faut de toute nécessité résoudre la difficulté ou la trancher. La vie contemplative n'est pas le fait des peuples civilisés.

La commission constate que le découvert des années 1840, 1841 et 1842, après l'application des réserves disponibles de l'amortissement, s'élève encore à 300 millions. La loi du 25 juin 1841 affecte aux travaux extraordinaires de la marine, de la guerre et des ponts et chaussées une somme de 501 millions. Si l'on y ajoute, pour la construction des chemins de fer, non pas 475 millions, ainsi que le veut la commission; mais en nombres ronds et au *minimum* 500 millions, on aura une dépense extraordinaire de 1,300 millions, à laquelle il faudra pourvoir en dix ans.

Cette dépense de 130 millions à fournir chaque année se complique des sommes qu'il convient de porter au budget ordinaire pour représenter l'intérêt de l'emprunt de 450 millions, ainsi que les rentes délivrées annuellement à la caisse d'amortissement en échange des sommes qu'elle doit prêter aux travaux publics. Ces deux articles de dépense ne sauraient être évalués à moins de 328 millions pour les dix années, ou de 33 millions par an.

Le budget ordinaire se solde déjà par un déficit. En supposant que l'accroissement du revenu public rétablisse prochainement l'équilibre, il n'en faudra pas moins demander à l'emprunt ou à la dette flottante ce surcroît annuel de charges, jusqu'à ce que l'amélioration de nos finances ait permis d'annuler cette nouvelle dotation de l'amortissement, qui constitue à la fois une ressource et un fardeau.

Ainsi, pour couvrir pendant dix années le déficit ordinaire et le déficit extraordinaire, sans parler même de l'imprévu, il faudra trouver plus de 1,600 millions, soit environ 160 millions? La première et la plus importante consiste dans la réserve de l'amortissement, qui produira 69,675,369 fr. en 1843 et 97 mill. 513,774 fr. en 1852. Ces réserves accumulées présentent, pour les dix années, une somme de 829 millions.

L'amortissement est, pour les travaux publics, une ressource précaire. L'état ne peut en disposer qu'autant que la rente 5 % se maintient au-dessus du pair. S'il en était autrement, si le crédit public s'affaissait, dans des circonstances difficiles, la caisse d'amortissement devrait reprendre le cours de ses rachats. Les hommes prudens ne comprendront pas que le gouvernement s'engage à de telles dépenses avec un gage aussi incertain. La commission elle-même s'est demandé s'il n'y aurait pas utilité à créer, au moyen d'un nouvel emprunt, un fonds spécial qui serait affecté à la construction des chemins de fer. Mais après s'être fait la question, elle n'y a pas répondu.

Au nombre des ressources qui doivent contribuer à l'exécution de ces travaux, figure l'emprunt de 450 millions autorisé par la loi des finances et dont une partie seulement a été adjugée. Nous croyons qu'on pourrait sans inconvénient le porter à 600 millions, en l'échelonnant à divers termes de la période décennale. Les ressources éventuelles, que nous appellerons, pour plus de clarté, le domaine de l'extraordinaire, s'élèveraient alors non plus à 1,279, mais à 1,429 millions. Il n'y aurait plus, pour atteindre au niveau des dépenses, en les supposant de 1,600 millions, que 170 millions à demander à la dette flottante, qui peut amplement les fournir.

Mais, au lieu de chercher à enfler les recettes, ne vaudrait-il pas mieux diminuer les dépenses? S'il y a un moyen de faire ou de faire faire en France huit cents lieues de chemins de fer, sans imposer à l'état un déboursé de 500 millions, n'est-il pas sage d'y avoir recours? La commission, d'accord en cela avec le gouvernement, déclare que ni l'état ni les Compagnies ne peuvent, en séparant leurs forces, entreprendre les grandes voies de communication; elle pose en principe le concours de ces deux puissances. L'état exécutera les travaux d'art ainsi que les déblais et les remblais; les Compagnies établiront la voie, attacheront les rails et fourniront le matériel d'exploitation.

Ce mode de concours est-il en effet le meilleur? Est-il le seul que l'on puisse employer? Et s'il en existe un autre, pourquoi l'interdire dès à présent? Voilà les questions que les Chambres auront à examiner, et dont la solution peut aggraver ou alléger les charges du trésor.

La garantie d'un *minimum* d'intérêt donné par l'état a permis de mener à fin l'entreprise du chemin de fer qui va joindre Paris à Orléans. Le chemin de Paris à Rouen a reçu pour tout secours un prêt de 14 millions égal aux trois dixièmes du capital. D'autres lignes ont pu être exécutées, au moyen d'une subvention inférieure à la moitié des dépenses. En supposant qu'il se rencontre des Compagnies pour construire de nouveaux chemins de fer à ces conditions, l'état y gagnerait sensiblement; et la dépense, qu'il se propose de faire, serait peut-être réduite de moitié.

Nous mettons en fait que si l'état garantissait aux Compagnies un *minimum* de 4 % avec 1/2 % d'amortissement, il trouverait des Compagnies exécutantes. L'Allemagne en a bien trouvé avec une garantie de 3 %, et nous sommes tout aussi riches que les populations d'au-delà du Rhin. Nous affirmons encore que si le gouvernement accorde des concessions de 99 ans, au lieu de faire des baux d'exploitation de 40 ou 50 ans, il pourra réduire à 74 ou à 100,000 fr. par kilomètre la subvention à donner aux Compagnies. En un mot, le danger auquel on expose le trésor vient beaucoup moins de l'étendue des chemins de fer que l'on veut construire que du système que l'on a choisi et dont une dépense de 500 millions n'est pas le dernier mot. Que l'on modifie le système, et cette montagne de chiffres s'aplanira.

Le journal le *Lloyd autrichien* contient, dans ses numéros 21 — 26, sous le titre: *Part que l'Autriche et Trieste ont prise au commerce du monde pendant les dix dernières années*, un aperçu très-instructif du commerce de Trieste durant cette période de 10 ans. Deux tableaux très-grands et très-détaillés avec les chiffres nécessaires sont des données du plus haut intérêt; il serait à désirer que chaque port allemand publiât un aperçu aussi détaillé de son commerce; cela servirait à répandre bientôt du jour sur différens points encore obscurs du commerce allemand. Nous avons déjà publié quelques détails sur l'importation et l'exportation et nous reproduirons encore les communications suivantes, empruntées à l'introduction de l'article publié par le journal précité:

«L'histoire de Trieste comme ville commerçante date de la paix générale et elle s'est développée avec la monarchie autrichienne elle-même dont cette ville est le port le plus important, et qu'elle pourvoit en grande partie des produits étrangers; en même temps elle expédie une partie des marchandises qu'elle reçoit dans les différens états de l'Italie, dans l'Allemagne méridionale et en Suisse; elle a établi des relations solides avec le Brésil, les Indes-Occidentales et les Etats-Unis; elle a attiré sur son marché la plus grande partie des produits égyptiens, fait un commerce considérable d'expédition avec l'Europe septentrionale et est devenue nommément l'entrepôt pour l'expédition du blé et de l'huile venant de la Mer-Noire, du Levant, de la Sicile et de l'Italie. Déjà en 1830 Trieste jouissait de cette position; dès lors elle fut entraînée dans le mouvement partant de l'Angleterre et de l'Amérique du Nord, mouvement qui depuis 1830 n'a cessé de se développer davantage et qui ne s'est pas encore arrêté dans ses conséquences. Ce point est traité dans cet aperçu avec une lucidité toute spéciale et nous ne pouvons résister au désir d'en citer quelques passages parce qu'ils sont d'un intérêt général.

»Ce développement de l'industrie et du commerce, résultat des progrès de la mécanique, des chemins de fer et de la navigation à vapeur, n'a pris nulle part autant d'essor qu'en Angleterre et dans l'Amérique du Nord où il trouva un terrain qui, préparé par une politique commerciale devenue insensiblement plus libre, aidé par des Banques colossales et par un crédit très-étendu, devint un être gigantesque qui absorba les sucs de l'ancien et du nouveau monde et se transforma en un système qui *cherche à attirer à soi le commerce du monde entier* par la force de l'argent. Les Etats-Unis profitant de leurs Banques sans nombre et de leur immense crédit, avec une population dont l'amour du gain et l'esprit d'entreprise ont passé en proverbe, appuyés d'ailleurs par plusieurs capitalistes anglais, se constituèrent les facteurs du monde entier, et ils réussirent à atteindre leur but à un haut degré. Ils portèrent les produits européens aux marchés de toute la terre connue à tel point que cet extrême empressement à rechercher les marchandises manufacturées en Europe fit demander si toutes les fabriques d'Europe pourraient leur suffire... Pour nuire à ces manufactures on apporta aux marchés de l'Europe les produits de tous les pays, et pour leur procurer des débouchés, on visita les ports de mer où l'on n'avait point à craindre la concurrence de leurs colonies et où le commerce jouissait de la plus grande liberté. Trieste présentait cet avantage plus que la plupart des autres villes commerçantes de l'Europe.

»Cet état de choses donna au commerce un essor artificiel qui compensait pour le moment le dépérissement du commerce du Levant occasionné par les événemens politiques. Cependant la réaction était inévitable et la crise américaine qui eut lieu en 1837-38 la fit sentir aussi à Trieste. Les banquiers de Vienne, il est vrai, y firent face pour le moment, mais on s'aperçut bientôt que cette crise n'était point locale ou isolée; qu'elle [...] au contraire à tout le commerce et qu'elle le paraly[...] plus que la confiance s'ébranlait davantage et qu'il [...] évident que l'on avait trop souvent dépassé les bornes [...] tes les branches sans qu'il fût possible de déterminer [...] où l'on s'arrêterait. Une stagnation dans les fabriq[ues ...] suite la diminution dans la consommation des produits [...] la dépréciation de toutes les marchandises sans excep[tion ...] sionna de grandes pertes et des embarras universels que [...] nemens politiques de 1840 ne firent qu'accroître et ren[dre] imminens. «Voilà comment sont tombés les appuis étran[gers du] commerce de Trieste; les sources du numéraire à l'i[...] même ont diminué, et Trieste se trouve aujourd'hui [...] moins réduite à ses propres forces. Mais cette perte est [...] apparente que réelle, car il lui reste encore sa situation a[vanta]geuse; elle est encore le premier port d'un état riche et p[...] et si l'émulation étrangère lui manque pour faire fleurir [extra]ordinairement son commerce, d'un autre côté elle n'est pl[us ...] tant exposée aux crises étrangères; l'abus de l'argent est [...] et chaque état, chaque province peut désormais» se li[vrer au] commerce du monde pour autant que les rapports poli[tiques] locaux, ainsi que l'activité individuelle, le permettent. «E[n Alle]»magne, le zèle pour l'indépendance du commerce allema[nd s'est] »réveillé, et Trieste» qui n'est pas seulement le port de [l'Au]triche, mais aussi celui de l'Allemagne et est par cons[équent] destiné à lier le commerce de l'Allemagne, du *Zollver[ein ...]* le Sud, voit devant elle un plus grand avenir que lui assur[ent les] communications multipliées à l'infini par la navigation à [vapeur] et les chemins de fer. La navigation à vapeur a rapp[roché de] nous l'Orient, et lorsque les grands chemins de fer aut[...] seront achevés, la Baltique et la mer d'Allemagne seront [...]ment rapprochées de la mer Adriatique, et l'Allemagne, [...] »sant sa circonspection et sa persévérance à l'extrême lé[gèreté] »des Français et à l'égoïsme dédaigneux des Anglais» verra [...] à son commerce et ses relations une large voie jusqu'au [...] de l'Asie, une voie sur laquelle ni les Anglais ni les R[usses ne] pourront lui opposer des obstacles durables, à moins que [l'Alle]magne elle-même ne reste les bras croisés ou ne s'endorm[e ...] Trieste et l'Allemagne, le commerce avec la Hongrie [...] point capital.»

L'auteur de l'article appelle avec raison la Hon[grie le] pays productif le plus riche de l'Europe, et s'exp[rime à] cet égard de la manière suivante:

«Tous les produits de la Hongrie sont propres à entr[er dans] le commerce du monde, particulièrement lorsque ses m[oyens] de transport seront devenus moins douteux, réguliers, e[t qu'on] aura trouvé moyen d'éviter la perte de temps qui en rés[ulte et] qui jusqu'à présent empêche toute entreprise avec la H[ongrie.] Or, ces deux inconvéniens peuvent être écartés, et même [...] grandes difficultés, ainsi que le prouvent jusqu'à l'évide[nce les] recherches qui ont été faites sur cet important objet. Dès [le mo]ment où les chemins de fer et la régularisation des rivièr[es] mettront en état d'exporter les riches moissons de la H[ongrie,] celle-ci sera sûre de trouver pour ses produits un écou[lement] régulier. Alors Trieste ne sera plus un simple entrepôt [...] commerce des céréales, mais elle deviendra un marché [...] premier rang; alors nos compatriotes allemands n'auro[nt plus] besoin de chercher sous le ciel brûlant des Indes-Occid[entales] et du Brésil, ni dans la Nouvelle-Zélande et les îles Cha[tham un] asile qui les sépare pour jamais de leur patrie et des leur[s ...] ils trouveront dans les fertiles campagnes de la Hongri[e, dans le] Banat, dans les vallées pittoresques de la Servie, dans [le voisi]nage des leurs, une ample récompense de leur travail.»

Trieste et l'Autriche sentent l'importance d'un sem[blable] avenir, et avec la certitude que le commerce doit puiser [...] dans le sol de la patrie, ils s'empresseront de faire leurs [efforts] pour atteindre ce but. (*Journal de Francfort*.)

Un voyageur français, M. de Castelnau, adresse des dét[ails] curieux sur les mœurs de certains ophidiens et la propri[été de] fascination qui leur a été attribuée et souvent contestée.

Dans l'automne de 1836, M. de Castelnau se trouvait [sur la] frontière de la Georgie et de la Floride, dans des bois très [...] lorsqu'il entendit plusieurs oiseaux caqueter d'une [manière] étrange. S'étant approché, il aperçut sur une branche [à ...] mètres environ, un écureuil immobile; bientôt il le vit [...] sur une branche inférieure, accompagné des oiseaux; [un] saut l'amena plus près de terre; M. de Castelnau s'éta[nt ap]proché, aperçut un gros serpent noir (*coluber constrictor*) [...] en spirale et tenant la tête élevée dans la direction de [...]mes. Un coup de fusil le mit en pièces, et l'écureuil, [...] terre et paraissant mort, ne reprit son agilité que di[...] après avoir été délivré de son cruel ennemi.

Ce serpent noir atteint quelquefois la longueur de [...]tres; il se retire ordinairement dans les cavités; il n'est [...]

---

bre. Mes devoirs m'appelant alors chez monseigneur le prince de Talleyrand, je retournai à l'hôtel pour y donner les ordres que nécessitaient les importantes fonctions qui m'étaient confiées.

Je m'attendais à être appelé de nouveau près du prince de Parme: il n'en fut rien. Son Altesse ne me parla plus de l'aventure dans laquelle j'avais joué un rôle. Une fois, durant une conférence culinaire que je tenais avec l'éminent gastronome, je me hasardai à faire allusion aux tartelettes mystérieuses. Un regard mécontent du prince m'apprit que j'avais été indiscret et m'arrêta tout court. Je me gardai bien de retomber dans cette faute.

Cependant, je l'avoue, le secret des romanesques tartelettes me préoccupait, même au milieu de mes études les plus graves. Mes recherches pour découvrir la négresse avaient été inutiles. Un pâtissier, (il faut bien lui donner ce nom, puisque la langue française n'en fournit point d'autre), un pâtissier, dis-je, occupait maintenant le comptoir de cette femme et vendait d'ignobles chaussons aux pommes et aux pruneaux. Il n'avait jamais vu la négresse; celle-ci n'était même pas revenue à sa boutique. Des valets de pied de monseigneur Cambacérès avaient enlevé ses hardes et donné congé du loyer en acquittant deux termes à l'avance.

Je me perdais dans les conjectures les plus bizarres. Etait-ce que Monseigneur avait trouvé les tartelettes délicieuses et qu'il voulait, par un raffinement digne des beaux jours de la gastronomie, en acquérir le monopole. Jamais on ne servait de ces tartelettes sur sa table. Il ne connaissait point la jeune fille avant qu'elle entrât chez lui. Et pourtant il avait témoigné la plus grande joie de la retrouver!... Et depuis ce temps, personne ne savait, même dans la maison du prince, ce qu'étaient devenues la négresse et sa compagne! Jamais elles ne paraissaient à l'hôtel! Vous le voyez, en aucune circonstance, curiosité ne fut mise à une plus rude épreuve que la mienne.

Trois années s'écoulèrent; j'avais oublié à-peu-près les détails de cette aventure, lorsqu'un matin, monseigneur le prince de Talleyrand daigna descendre à mon laboratoire. Il m'accordait parfois l'honneur d'un si grand témoignage de bienveillance, et permettez-moi de l'ajouter, d'amitié.

— Carême, me dit-il, en accompagnant ces mots de son indéfinissable sourire, j'ai un secret à vous confier. Je sais que vous tiendrez scrupuleusement et en homme de cœur, les engagemens que vous allez prendre. Jurez-moi donc que jamais personne n'apprendra le secret que je vais vous révéler, et que ce secret mourra avec vous. Jurez-le moi sur l'honneur.

Le prince me demanda ce serment avec le ton moitié sérieux et moitié plaisant qu'il prenait d'ordinaire avec moi. Je lui promis ce qu'il me demandait.

— Tenez, dit-il, je puis vous confier maintenant sans danger la recette d'un entremets que, jeudi, vous ferez figurer dans le menu d'un dîner d'apparat que je donne.

Je jetai les yeux sur la recette... c'était, à n'en pas douter, celle des tartelettes mystérieuses!

Le prince ne put s'empêcher de rire de ma surprise et de mon trouble. Il sortit en se refusant aux explications et aux éclaircissemens que je sollicitais de sa bonté. Je ne m'en mis pas moins à l'œuvre. Après quelques essais, je parvins à confectionner les tartelettes de manière à défier la négresse elle-même.

C'était un mélange singulier et inattendu des substances les plus opposées en apparence. A lire l'énumération de chacun des objets qui composaient cette recette, on aurait cru n'obtenir qu'une mauvaise rippopée, résultat d'une imagination folle et non d'un sentiment habile de l'art culinaire... Vous avez pu vous-mêmes en juger. Jamais rien de si délicieux a-t-il emparadisé votre palais?... Et cependant le fromage s'y allié au Madère, comme dans le sambayon, le poivre et le sucre y contractent une union sans exemple avec le lait et l'huile. Enfin le safran, la cannelle et le miel s'étonnent pour la première fois de se confondre avec les jus de la viande, les parfums de l'oranger, l'eau de la grenade et les sucs brûlans du gingembre.

Le jeudi suivant, quand je me rendis dans la salle à manger pour surveiller l'ordonnance du repas et diriger les officiers tranchans, la première personne que j'aperçus fut la jeune fille amenée par la négresse, trois années auparavant, chez le prince. Couverte de diamans, elle occupait la place d'honneur à la droite de monseigneur le prince de Talleyrand. On avait mis, à côté d'elle, son altesse le prince de Parme. J'étais si troublé que je laissai tomber mon chapeau, que je tenais à la main. En me relevant, je faillis renverser un officier de la bouche.

Quand vint le moment de servir les tartelettes, je les pris des mains du chef d'officier; et par un mouvement plein d'audace, j'allai les déposer moi-même en face de la jeune dame.

A leur vue, elle ne put retenir une légère exclamation; puis elle échangea un regard ému avec monseigneur l'archichancelier. Enfin, elle [se fit] servir, de sa main, les tartelettes et poussa la bienveillance jusqu'[à me] féliciter, après les avoir elles-mêmes goûtées, du talent avec lequel [j'a]vais su les préparer. Le dîner terminé, et quand on eut quitté la [table, je] me glissai près de monsieur le marquis d'Aigrefeuille, et je lui dem[andai] quel était le nom de la jeune dame.

— C'est me répondit-il, madame la duchesse de D...; elle a ép[ousé la] semaine dernière le jeune duc D... (si riche, si brave, si beau, [vous le] savez! Elle lui apporte en dot de grands biens patrimoniaux qui s'[élèvent] à cinq millions pour le moins.

Je restai stupéfait.

Une marchande de tartelettes apporter à son mari cinq millions [...] Et cependant la chose était exacte; les informations que je recue[illis] du notaire de Monseigneur me confirmèrent l'exactitude des rens[eigne]mens donnés par M. d'Aigrefeuille.

Depuis lors, je n'ai pu découvrir rien qui me mît sur la [trace du] mystère et qui me permît de dénouer un nœud gordien si co[mpliqué.] Comme je n'avais pas l'épée d'Alexandre pour le couper, j'ai [pris le par]ti de n'y plus penser.

— Eh bien! dit la prima donna, je me charge d'éclaircir le [...]

— Vous, madame? reprit Carême avec étonnement.

— Moi-même.

— Par quel miracle?

— Hélas! sans miracle, sans rien de romanesque, par le moyen [le plus] vulgaire, le plus simple et le plus bourgeois. Je suis l'amie de pen[sion de] Dorothée de V..., aujourd'hui duchesse de D...

— Quel singulier hasard! murmura Carême.

— Un hasard qui réunissait avec moi deux cents jeunes fille[s ...] pareillement au secret que vous poursuivez avec tant de curiosi[té et d'in]quiétude. Depuis que vous nous parlez de cette énigme, j'[avais sur les] lèvres le mot prêt à m'échapper.

Ce fut au tour de Carême d'écouter avec attention.

— En 1776, dit-elle, deux familles, unies par de bons rapp[orts de voi]sinage, habitaient à Montpellier deux maisons contiguës. [...] l'une de ces maisons était une simple demeure bourgeoise, l'[autre un hô]tel. La première appartenait à M. Cambacérès, conseiller [...] aides; la seconde au comte de P..., gouverneur de la Picardie. [...]

…x, mais très-différent des autres ophidiens, loin de fuir … de l'homme, il l'attaque, le poursuit, et s'il peut l'at… , s'enroulant autour de son corps, il tâche de le mordre. …sement la nature a rendu sa furie peu redoutable, et les … loin de le craindre s'amusent à l'irriter, et se gardent … le détruire, car il leur rend un grand service par la … qu'il fait au serpent à sonnettes (crotale) et qu'il étouffe … yen de sa force musculaire.

…ativement au serpent à sonnettes, M. de Castelnau rapporte … sont très nombreux dans certains points de l'Amérique. … attaque jamais à moins qu'on ne l'inquiète, et même, dans … ne poursuit jamais. Roulé en spirale, la tête au centre, … les mouvemens de celui qui l'attaque en faisant avec les … de sa queue un bruit semblable à celui que produit le … ment du parchemin, puis il s'élance sur sa victime, dont … ort est certaine. On a remarqué qu'il ne frappe jamais un … du plus éloigné que de la longueur de son corps. Ce reptile … s abondant dans certains pays, les habitans sont obligés … réunir pour faire des battues et purger les environs de … abitations; ils en tuent quelquefois dans une seule jour… quatre à cinq cents.

… de Castelnau pense que la ligature du membre mordu est, … les expériences qu'il a faites, le meilleur remède contre … orsure de ce serpent. Un étudiant, mordu pendant ces ex… ces, a été guéri par ce procédé, et les essais tentés sur … imaux ont toujours réussi.

…de Castelnau parle aussi d'une couleuvre de deux mètres, … tête est couleur de cuivre, et des mœurs du caïman, … mée alligator, dont la chair, ainsi que celle du serpent à … , est quelquefois servie sur la table des riches colons. … igator n'a pas, à ce qu'il paraît, le caractère féroce qu'on … ait attribué jusqu'à présent.

Extérieur.

RUSSIE.

…Gazette Universelle d'Augsbourg publie une lettre … -Pétersbourg, mandant entr'autres ce qui suit:

… ministre de la guerre, prince Tchernitschew, qu'une … mission appelle dans les provinces méridionales, se mettra … te la semaine prochaine. Pendant son absence, qui pour… durer quelques mois, l'adjudant-général comte Klein… aura le portefeuille de la guerre.

… jours-ci les employés du ministère des affaires étran… qui avaient accompagné, en 1840, à Pékin, notre der… mission religieuse, sont revenus ici, et avec eux les mem… la mission précédente. Ils ont rapporté de la Chine … antité d'objets d'art remarquables qui témoignent de … de habileté des Chinois dans la confection de ces sortes … es.

… gouvernement active de toutes ses forces la culture des … de terre, dont la grande utilité, surtout dans les an… il y a disette en blé, comme en 1839 et en 1840, n'est … préciée par les paysans russes. Le ministère des domaines … pire a reçu de haut-lieu l'ordre d'obliger tous les paysans … couronne de tous les gouvernemens soumis à sa juridic… planter chaque année des pommes de terre, et d'appli… des peines sévères aux contrevenans. Il résulte des rap… es gouverneurs-civils que, dans 38 gouvernemens déjà, … sans de la couronne ont ensemencé une partie de leurs … de pommes de terre. Cela fait espérer de grands résultats … venir.

… s un oukase que l'empereur a adressé, le 28 février, au … des domaines de l'empire, il ordonne, entr'autres, de … des médailles d'or et d'argent, et des primes en argent … é, aux paysans de la couronne qui se distinguent dans la … des pommes de terre. »

…azette du Sénat contient un oukase du 27 mars 8 avril, … au Sénat-dirigeant, et par lequel S. M. l'empereur, pre… gracieuse considération la demande du conseiller privé … de première classe prince Galitsyne, a daigné l'autoriser à … ettre de toutes ses fonctions, et nommer à sa place, en … de chancelier des ordres impériaux et royaux de Russie, … éral d'infanterie, aide-de-camp général prince Volkonsky, … de la maison de l'empereur, qui conserve toutes ses … fonctions.

… I. a daigné adresser en même temps au conseiller privé … de première classe prince Galitsyne le rescrit suivant:

… ous ayant, par un oukase en date de ce jour, adressé au … dirigeant, déchargé de toutes vos fonctions, conformément … désir. Je considère comme un devoir particulier de vous adresser à cette occasion l'expression de ma plus vive gratitude pour les longs et utiles services que vous avez rendus au trône et à la patrie. Le souvenir en sera pour moi ineffaçable, tant en raison du mérite éminent qui vous caractérise sous tant de rapports, que des sentimens personnels d'estime que je vous porte, sentimens que m'avait inspirés la confiance inébranlable dont vous avait honoré l'empereur Alexandre de glorieuse mémoire, et qu'ont affermis à jamais les qualités supérieures du cœur et de l'esprit qui vous distinguent. Je désire sincèrement, et espère que la cessation de vos travaux officiels réparera vos forces pour long-temps encore, et je demeure pleinement convaincu que dans le cas où vous seriez de nouveau appelé aux affaires de l'état, vous ne me refuseriez pas votre active coopération, ni les conseils de votre expérience.

» Je suis à jamais votre affectionné.

Signé, » NICOLAS.

» St.-Pétersbourg, le 27 mars-8 avril 1842. »

— Le même oukase contient la nomination du lieutenant-général, aide-de-camp général d'Adlerberg I, aux fonctions de directeur-en-chef du département des postes.

— On lit dans la *Gazette de l'Académie*: « En exécution d'un ordre de S. M. l'empereur, communiqué par le ministre des finances au gouverneur général de Saint-Pétersbourg, trois étrangers, les sieurs Aubert et Henri Rochat, sujets suisses, et le marchand Louis Gallandt, sujet français, convaincus d'avoir pris part à un commerce de contrebande, ont été expulsés de Saint-Pétersbourg et du pays, avec défense de remettre le pied sur le territoire de l'Empire. »

POLOGNE.

On apprend de Varsovie que, depuis le dernier séjour du prince gouverneur à St.-Pétersbourg, le gouvernement polonais déploie un redoublement de zèle pour la construction du chemin de fer vers les frontières d'Autriche. L'empereur paraît vouer toute sa sollicitude à cette entreprise. Le voyage de M. Steinkeller, à Berlin et à Hambourg, paraît aussi avoir eu, sous le rapport des finances, un résultat assuré. Déjà l'on se procure le bois nécessaire, et 2,000 ouvriers arrivent de Russie, pour faire marcher les travaux avec la célérité requise.

ITALIE.

Une lettre de Rome, du 12 avril, porte:

« Hier au soir S. M. le roi de Bavière est arrivé ici et est descendu dans sa belle propriété de la *Villa Malta* où l'attendaient les premiers de nos artistes. Ce matin, S. M. est partie pour la Sicile, par Naples.

» La reine douairière de Sardaigne a fait au Saint-Père sa visite de congé et lui a fait présent d'objets religieux très-précieux. Elle a commandé plusieurs choses à presque tous les artistes italiens en réputation et elle en attend l'achèvement dans deux ans. »

AUTRICHE.

Une lettre de Vienne, à la date du 18 avril, mande ce qui suit:

« Le plénipotentiaire français M. Pageot ne se rendra pas à Berlin et à St.-Pétersbourg, mais il retournera directement à Paris. Ce n'est pas le prince des Asturies, mais le second fils de don Carlos qu'il propose pour futur mari de la reine Isabelle.

» L'empereur vient d'allouer un somme de 177,000 florins prélevée sur le produit des droits sur le sel pour l'achèvement des travaux du port de Fiume. »

BAVIÈRE.

On écrit de Munich, le 20 avril:

« On s'entretient beaucoup ici d'un grand établissement que le banquier de la cour baron Simon d'Eichthal a l'intention de fonder. En tous cas, le dernier numéro du journal officiel fait connaître qu'on lui a accordé pour quatorze ans un privilège en Bavière pour la fabrication de la carboléine inventée par l'ingénieur-en-chef russe André Weschniakoff. Dans un moment où il y a si peu de houilles, et où le bois se vend à des prix si énormes, et qui ne fait qu'augmenter, la fabrication de ce combustible en grand sera pour nous un immense bienfait. »

PRUSSE.

Une lettre de Berlin, dans la *Gazette de Cologne* dit que le Dr. Jacoby de Kœnigsberg a été acquitté de l'accusation de haute-trahison et de lèse-majesté, mais qu'il a été déclaré coupable d'excitation au mécontentement contre le gouvernement et condamné au *maximum* de la peine, c'est-à-dire, à 6 mois de forteresse. L'impression de sa défense, qui passe pour un chef-d'œuvre, doit être terminée.

SUISSE.

On écrit d'Argovie:

« Le tribunal supérieur vient de s'occuper du jugement des individus compromis dans les troubles qui ont eu lieu en janvier 1841, dans le district de Zurzach. Il paraît que le capitaine Schmitt de Boeltstein a été condamné à 4 années de détention dans une maison de correction; le père Théodosius à deux années, et l'*Ammann* Erni à une année de la même peine. Vingt-quatre autres ont été suspendus pendant deux ans de l'exercice de leurs droits civils. »

— On mande de Lucerne, le 17 avril:

« La commission de police a arrêté ce qui suit dans une séance de la semaine passée. La guillotine que le gouvernement précédent avait fait faire, mais dont on ne s'est jamais servi, doit être publiquement détruite par la main du bourreau à un jour à déterminer. Le greffier de la police doit en dresser procès-verbal sur la place publique. On sait que des considérations d'humanité ont seules déterminé le conseil à remplacer dans les exécutions le glaive par la guillotine. »

HANOVRE.

Une lettre de Hanovre, en date du 21 avril, porte entre autres, ce qui suit:

« Le voyage du prince royal occupe extraordinairement le public. Quoique la *Gazette de Hanovre* d'hier annonce tout simplement que S. A. R. est partie pour Magdebourg, on croit cependant savoir d'une manière positive que c'est à Altenbourg qu'il se rend, et que le but de son voyage est de demander la main de la fille aînée du duc régnant, née en 1818; d'autres disent qu'il s'agit de la main de la seconde fille, née en 1823.

» On a fait circuler dernièrement dans notre ville, pour recueillir les signatures de nos commerçans, une pétition contre l'accession à l'Union douanière allemande, adressée cette fois à l'assemblée générale des Etats. Elle avance que, depuis l'accession de Brunswick, les villes de Hanovre, Hildesheim, Goslar, Celle et Peine ont fait plus de commerce qu'auparavant, et elle conclut de ces faits que, en entrant dans l'Union douanière, le Hanovre serait froissé dans son commerce, dans ses recettes et dans son indépendance. »

ALLEMAGNE.

On annonce de Brême, le 19 avril:

« Le tribunal supérieur de cette ville a acquitté le capitaine Siedenburg du navire *Jules et Edouard* pris par le croiseur anglais *Persian*, et conduit à Bremerhaven, comme suspecté de faire la traite. Le capitaine du croiseur anglais, M. Thomas Edward Symonds, a été condamné à l'indemnité et aux dépens. »

ANGLETERRE.

S. M. et S. A. R. le prince Albert ont quitté Londres, le 22 avril, pour se rendre à Claremont.

— Le duc de Wellington et tout le corps diplomatique, avec les ministres de cabinet et leurs dames, ont été invités au grand banquet qui sera donné le 1er mai, à l'Hôtel de l'ambassade de France, en l'honneur de la fête de S. M. le roi Louis-Philippe.

— Les journaux annoncent la mort du comte de Shannon.

— Un journal de la Jamaïque annonce que les sujets britanniques qui avaient été retenus prisonniers dans le pays de Mosquito, ont été mis en liberté. Deux des quatre prisonniers sont morts, M. George Bell et le docteur Thomas.

— On écrit de Portsmouth, le 19 avril, que le nombre de bâtimens anglais de la marine royale, aujourd'hui en commission, s'élève à 271, à savoir: 19 vaisseaux de ligne, 34 frégates, 69 vaisseaux à vapeur, 112 brigs et sloops, etc.

Il se trouve en Chine: 3 vaisseaux de lignes, 11 frégates, 2 bateaux-à-vapeur, 21 bricks et sloops, etc. Ensemble 46 voiles. A ce nombre il faut ajouter l'*Agincourt*, et le *Geyser* (frégate à vapeur), qui partiront pour la Chine, dans peu de jours.

Dans la Méditerranée, il y a 39 voiles, à savoir: 12 vaisseaux de ligne, 12 *steamers*, 5 frégates, 7 bricks et sloops, etc.

A la station de l'Amérique du Nord et des Indes-Occidentales, on compte 30 bâtimens, dont 1 vaisseau de ligne, 5 frégates, 6 *steamers*, 14 brigs et sloops, etc.

A la station du Brésil et du cap de Bonne-Espérance, il y a 15 bâtimens; à celle de l'Amérique du Sud, 16, et à celle de la côte d'Afrique 15. A Lisbonne, il y a 2 vaisseaux de ligne. Sur les lacs du Canada, il y a 6 bâtimens.

… du conseiller avait été élevé dans la plus grande intimité avec la … gouverneur. A-peu-près du même âge, demeurant porte à porte, … aient librement tous les jours, à la même heure. La vieille tante, … en l'absence du comte, de l'éducation de Diane, n'avait jamais … interrompre une intimité qui durait depuis dix-huit ans.

… passait donc presque toutes ses soirées près des deux femmes … mait à lui seul les relations et la société à l'exception d'un vieil … archidiacre et grand joueur de piquet, qui venait régulièrement, … heures à neuf, s'asseoir à une table de jeu, en face de Mme la … douairière de V…

… que les vieillards charmaient leurs loisirs par les chances et les … ons des cartes, les jeunes gens faisaient des lectures et se je… … monde idéal et poétique du roman: *Les Mille et une Nuits* … des livres que leur avait permis la douairière; ces contes fa… naïfs et si merveilleux, où l'imagination orientale prodigue … [illegible] avaient pour eux le charme le plus … Ils en connaissaient tous les héros par leurs noms; ils en sa… … moindres aventures, ils relisaient sans cesse les his… … pauvre jeune homme inconnu devenait tout à coup un grand … pouvait ainsi épouser la fille du Calife qu'il aimait et dont il était …

… Bedreddin-Hassan, l'époux mystérieux de la Dame de Beauté … héros favori.

… qu'ils relisaient, pour la centième fois, les aventures de ce pau… … réduit à vendre des tartelettes aux portes de Damas, il leur prit … faire des tartes comme celles que débitait le prince, et dont la … trouvait en partie expliquée dans le livre de Galand. Ce projet … avec des transports de joie; on courut à la cuisine; Régis, … déjà germer en lui la passion qui devait le rendre plus tard le … de l'Europe, ne fut pas d'un faible secours dans … culinaires de la jeune fille. Après bien des épreuves infructueu… … extravagantes, ils parvinrent enfin à produire … ; ils s'empressèrent porter leur chef-d'œuvre … et à l'archidiacre. Ceux-ci ne goûtèrent d'abord qu'avec … bien légitime, ce tripotage culinaire, mais ils ne tardèrent … son excellence et sa délicatesse. Jamais ils n'avaient … si délicieux!

Tandis que les quatre heureuses personnes se livraient à ce joyeux enfantillage, un bruit de voiture se fit entendre sous les fenêtres de l'hôtel. Une chaise de poste entra dans la cour, et un homme grave et sévère ouvrit la porte du salon. La comtesse douairière courut embrasser le voyageur, et Diane vint lui présenter avec respect son front à baiser. C'était le duc de P…

Il salua froidement l'archidiacre, jeta un regard glacial sur Régis et se retira dans ses appartemens. Le jeune homme retourna près de sa mère, la mort dans le cœur et en proie aux plus sinistres pressentimens.

Hélas! ses pressentimens ne le trompaient point; il ne devait plus revoir Diane qu'une seule fois. Elle partit, le surlendemain, avec son père, qui l'avait fiancée, sans la consulter, au marquis de V…

Régis faillit succomber au chagrin de cette séparation. L'étude et le temps apportèrent quelque adoucissement à sa douleur. Devenu avocat, il reçut de sa ville natale une pension de douze cents livres, et ne tarda point à se conquérir un nom parmi les membres les plus distingués du barreau de Montpellier. Je n'ai pas besoin de vous dire le reste de son histoire, vous la savez tout entière. L'obscur Régis devint le célèbre et puissant Cambacérès. Cambacérès devint archichancelier de l'Empire et le prince de Parme.

En 1793, au plus fort de la terreur, Cambacérès, qui avait oublié depuis long-temps le prince Bedreddin et ses tartelettes, reçut une lettre dont la lecture seule fit battre son cœur et remplit ses yeux de douces larmes. Elle était de Diane!

« J'ai été obligée d'émigrer, disait-elle; mon mari est mort en combattant à Quiberon; l'exil et la pauvreté sont désormais mon partage. Je suis … , et je viens vous demander votre protection pour mon enfant. Conservez-lui pour des temps meilleurs, l'héritage de son père qui se trouve séquestré par le gouvernement français. Régis, je vous le demande au nom de … du prince Bedreddin …

DIANE DE P… »

« P. S. Je pars pour l'Angleterre. Une fois arrivée à Londres je vous écrirai de nouveau pour vous donner les moyens de me répondre. »

Cambacérès attendit … qu'il ne reçut …

Alors, malgré la guerre, malgré les difficultés d'une pareille recherche, il envoya en Angleterre des agens pour découvrir Diane et la ramener en France, où grâce à son crédit il aurait pu lui faire restituer ses biens. Aucune recherche ne parvint à lui faire savoir ce qu'était devenue Diane. C'est que Diane, arrivée à Londres dans la plus effroyable détresse, était morte le jour même de son arrivée.

Maintenant vous comprenez tout. Le hasard, ou plutôt, ne blasphémons pas, la Providence s'est servie de vous pour faire rendre à la fille de Diane, par son altesse le prince de Parme, les biens séquestrés du marquis de P…. Devenu tuteur de la jeune orpheline, Cambacérès l'a placée pour achever son éducation dans l'un des meilleurs pensionats de Paris. Plus tard, il l'a mariée au duc de D…

Aujourd'hui la vieille négresse, devenue la plus heureuse des gouvernantes, occupe un riche appartement dans l'hôtel de sa fille adoptive, et ne s'occupe plus guère de pâtisserie que pour servir quelquefois, aux enfans de la duchesse, des tartelettes du prince Bedreddin.

Vers la fin du récit de la signora, Carême était tombé dans une rêverie profonde.

— La gastronomie a donc enfin son roman, reprit-il. Quel malheur que cette merveilleuse histoire ne soit point connue! Peut-être parviendrait-elle à démontrer l'indispensable nécessité de placer, avant tout, dans l'éducation des femmes, l'étude de l'art culinaire. Cet art développerait la rectitude du jugement autant, sinon mieux, que les mathématiques, et il leur donnerait des moyens de fortune et de succès … une direction moins sage et moins prévoyante …

Ce paradoxe bizarre ne nous fit point sourire … absurde ou ridicule. Carême était … prenaient … lement au sérieux leur profession … en faire un art véritable …

— Mon cher Carême, … cette histoire, je vous le promets; vous ne tarderez pas à la voir publier et à la lire.

Hélas! Carême ne la lut point; ni la prima-donna, ni la duchesse de … , l'une à Paris, la seconde à Bruxelles, et la troisième au fond de l'Allemagne.

Cambacérès, … sont également … personnes qui ont figuré dans cette histoire, il ne reste que celle qui vient d'écrire l'histoire des tartelettes du prince Bedreddin.

FIN

FRANCE

On écrit de Paris, le 24 avril :

Le 23 avril, à 10 heures du matin, le cercueil du maréchal Moncey a été fermé et scellé. Le corps du maréchal, revêtu de son grand uniforme avec ses insignes, le ruban et la plaque de grand'croix de la Légion-d'Honneur, était déposé dans un cercueil doublé de satin blanc. Dans sa main était placé un étui scellé, contenant deux médailles frappées en commémoration de la translation du corps de Napoléon dans l'hôtel des Invalides, le maréchal Moncey étant gouverneur. Dans la main gauche était un flacon également scellé, contenant un procès-verbal de la mort, de l'autopsie et de l'embaumement du maréchal. Un détachement de 12 officiers et trente sous-officiers et soldats invalides ont descendu le cercueil dans l'église, et l'ont placé dans une chapelle ardente. Lundi 26 de ce mois, aura lieu, à 11 heures, dans l'église de l'Hôtel-Royal des Invalides, la cérémonie publique des obsèques.

— Une lettre particulière d'Oran, du 11 avril, contient sur la dispersion des bandes ramassées par l'Emir aux confins du Maroc, et conduites, sous son commandement, dans le cercle de Tlémecen, quelques détails nouveaux que voici :

« Abd-el-Kader, commandait en chef cinq mille hommes, tant Marocains que réguliers (débris de ses anciens bataillons), et il avait sous ses ordres un chef renommé pour ses talens et sa bravoure, nommé Abdallah-Ben-Semoun. Cet homme est originaire de Fez, il n'est revêtu d'aucune autorité relevant du royaume, mais quand les tribus ont besoin d'un conseil ou d'un chef d'expédition, elles ont souvent recours à Abdallah. L'Emir a fait, dit-on, de grandes offres à son lieutenant pour l'engager dans son parti et pour se servir de son influence dans l'Ouest, afin de recomposer une armée offensive. L'intrépidité de notre division de Tlémecen, l'heureuse et énergique inspiration du général Bedeau qui le poussa brusquement à attaquer un ennemi dix fois plus fort, ont complètement déjoué les plans d'Abd-el-Kader, et sauvé la province d'une réaction qui serait devenue funeste à la colonie en prolongeant une guerre aujourd'hui terminée ou à peu près. Abdallah-Ben-Semoun n'a pas voulu se retirer sans commettre quelques brigandages : il est passé chez les Beni-Houtni et chez les Oued-Thaia qui sont à l'extrême frontière, et il a pillé ces malheureux, trop faibles pour résister. Comme, cependant, le général Bedeau venait de recevoir deux bataillons de renfort, il s'est mis à la poursuite des bandes marocaines qui ont été honteusement chassées du territoire sans oser attendre un simple engagement d'avant-garde.

— On mande de Valenciennes, sous la date du 23 avril, que le gouvernement, continuant de substituer généralement les fusils à pierre dans toute l'armée et dans les arsenaux, a expédié l'ordre, en cette ville, de convertir 20 millions d'anciennes cartouches en cartouches à capsules. Cette opération est déjà commencée dans les magasins de l'artillerie de la place de Valenciennes.

ANNONCES.

4530. ANDRÉ SALMON a l'honneur d'annoncer que son épouse vient d'arriver de Paris avec un très-grand assortiment de Modes, Nouveautés et Lingeries pour la saison.

Nouveau Magasin
de Schals, Soieries, Broderies, Lingeries et d'articles de Modes ;

rue dite *Hoogstraat*, n° 345.

HENRY V. WEERDEN & Comp. ont l'honneur de prévenir les Dames, qu'elles trouveront dans leur Magasin, un bel assortiment de ce qui vient de paraître en Étoffes de Soie, diverses, Foulards de Lyon et des Indes; imprimés pour Robes; Mousseline de laine; Jaconas et Percale imprimés, Schals Cachemirs, longs et carrés; Écharpes et Fichus de Soie; Chapeaux de paille de Paris; Fleurs et Rubans, et tous les articles de Modes à des PRIX FIXES et très-modérés. 4531.

Aux amateurs de fleurs.

LOUIS VERSCHAFFELT, horticulteur à Gand, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il fera vendre à La Haye au commencement du mois de mai, une superbe collection de plantes rares, telles que 200 variétés des plus nouveaux *Dahlias* anglais, dito 50 différens nouveaux *Rhododendrons arboreum*, 100 nouveaux *Rosiers de la Chine*, tous les plus nouveaux *Camellias*, dito nouvelles plantes d'orangerie, beaux *Orangers, Palmiers*, nouveaux *Fuchsia*, etc., etc. On annoncera le jour de cette vente dans un des numéros prochains

NB. Une collection des plus nouveaux *Géraniums* et *Violas* anglais. 4536.

Madame B. HOLLANDER, rue dite *Veenestraat* n° 140 a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient d'arriver de Paris, avec un bel assortiment de modes nouvelles pour la saison et tout ce qui concerne son état.

NB. Assortiment de chapeaux de paille d'Italie et cousue. 4537.

Contrefaçon.

Plusieurs fabricans ayant contrefait les Capsules au Baume de Copahu inventées par M. A. Matthes à Paris, le public est informé que le seul dépositaire et agent de la Maison Matthes Lamouroux et Comp. à Paris, pour le royaume des Pays-Bas et ses dépendances est M. F. E. v. S. Kolff, Rotterdam, qui a établi des dépôts dans les principales villes. On trouve ces Capsules à La Haye chez M. W. C. van Dort.

« Les Capsules des autres fabricans sont fort difficiles à digérer ou » répugnans à prendre par leur odeur et saveur désagréables. 4538.

UN SUPERBE ÉTABLISSEMENT POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES PAR L'EAU FROIDE, d'après la méthode du célèbre Priessnitz, a été créé à Berchem, près d'Anvers (Belgique). Plus de cent malades, la plupart abandonnés par les médecins ordinaires, y ont été traités l'an passé, avec le plus grand succès.

S'adresser *franco*, pour le prospectus, au bureau de ce Journal, et chez le docteur Van Honsebrouck à Berchem, près d'Anvers. 4528.

Etablissement des Bains de Mer à Schéveningue.

Les Bains chauds seront à la disposition du public à dater du 1er mai prochain. 4534.

Hôtel du Lion d'Or,

Hofstraat à La Haye.

M. DESALLE, Propriétaire du susdit Hôtel, a l'honneur d'annoncer à Messieurs les Voyageurs, que les derniers ouvrages pour l'agrandissement et l'embellissement de son Hôtel viennent d'être entièrement achevés. Ces travaux ayant eu pour résultat de doubler la quantité d'Appartemens que l'Hôtel contenait autrefois, le mettent à même d'offrir tous les avantages possibles. Les Familles distinguées qui y descendent s'y trouvent au centre de la ville, à la proximité de tous les Établissemens publics, des Messageries, etc. Une Table-d'Hôte bien composée y est servie à quatre heures, et le Propriétaire se flatte que les soins apportés à la décoration et à l'ameublement, ainsi que l'exactitude qui règne dans son Hôtel, lui vaudront la continuation de la bienveillance dont il jouit auprès du public, et lui mériteront de plus en plus sa recommandation. 4533.

Magasin de Coutellerie anglaise,

A PRIX FIXE.

R. DOWNEND, Fabricant à Sheffield, a l'honneur d'annoncer qu'il a ouvert un nouveau Magasin de Coutellerie anglaise consistant en : Couteaux de Table, Canifs, Ciseaux, Rasoirs, etc., etc.; il s'y trouvent aussi des Services à Thé et Café, des Cabarets, etc., en Métal Britannique connu pour conserver toujours sa couleur et sa beauté; des Cuillers et Fourchettes, Porte-Crayons, Cuillers à Thé, à Liqueur, etc., en Argent britannique, des Mouchettes et Porte-Mouchettes, Tire-Bouchons, Ciseaux à tailler les fleurs et les arbres, des Cliso-Pompes, Marteaux pour les Messieurs, Aiguilles anglaises à coudre et à broder, Des Plumes d'Acier de la meilleure qualité à 1 fl. et 1 fl. 50 c. la boîte de 144 pièces, aussi par douzaine et par carte; des Machines pour aiguiser les couteaux de table, et beaucoup d'autres articles sortant de la Fabrique anglaise; Bois à nettoyer les articles de composition ou l'argenterie, à 40 cts. le pot.

Il recommande ses nouveaux Rasoirs en acier fin à 1 fl. 50 c. la pièce, garantis comme étant tout ce qui l'on peut désirer en fait de Rasoirs; Cuirs de Rasoirs à tout prix.

Il repasse et aiguise les Rasoirs, Couteaux, etc., à juste prix, et se recommande à la bienveillance du public.

Le Magasin est placé rue dite *Eerste Wagenstraat*, N° 62 à La Haye.

L'épouse Downend,

Fille de MOONENS-PHILIPPART, a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir de Paris les *Nouvelles Modes*, consistant en un grand assortiment de *Pèlerines*, et *Cols* brodés, *forme Cardinal* avec et sans entre-deux en Valencienne; *Guimpes, Jabots, Modesties, Bonnets* de mousseline brodés, *Mouchoirs* de Batiste de France brodés, de différens prix, un grand assortiment de *Manchettes* brodées et en dentelles, et d'autres Nouveautés dont le détail serait trop long.

Elle se recommande à la bienveillance des Dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 4413.

Voor matigen prijs

is onder Voorburg te huur met primo Mei aanstaande het Buitenverblijf *VRIJBURG*, met tuin en wandeling, hebbende een allerfraaist uitzigt op 's Gravenhage en omstreken, waarvan de huizinge tot mei verhuurd is en bewoond wordt, doch de tuin reeds nu beschikbaar is.

Te bevragen bij den warmoesier Knoppers, wonende op genoemde buitenplaats. 4471.

4524. Une Famille anglaise, résidant à Fernambuco (Brésil), désire engager une GOUVERNANTE suisse de 30 à 35 ans, de mœurs irréprochables et capable d'enseigner les Langues anglaise et française, la Musique et le Dessin. S'adresser, par lettres affranchies, sous l'initiale W, à Corneille Arrenberg, libraire, *Noordblaak*, à Rotterdam.

Société des Bateaux à Vapeur d'Amsterdam.

SERVICE ENTRE AMSTERDAM ET HAMBOURG.

EN CORRESPONDANCE DE LUBECK ET ST.-PETERSBOURG.

Traversée : 30 heures.

Départs :	d'Amsterdam les 5, 10, 15, 20, 25 et 30.	de chaque mois
	d'Hambourg les 5, 10, 15, 20, 25 et 30.	

4471.

Mr. DURLACHER de Londres,
Chirurgien Chiropodiste de la Famille Royale,

A l'honneur de prévenir le public de cette Résidence et des environs qu'on peut le consulter tous les jours de 10 à 4 heures à son domicile *Korte Pooten*, chez M. PROCTOR, excepté les lundi et mardi qu'il se trouve à Rotterdam, à l'hôtel du *Duc de Wellington*, chez M. T. Heering, pour l'extirpation totale des CORS, DURILLONS, ONGLES croissant dans la chair et toutes les excroissances des pieds sans danger de blesser et sans causer de la douleur, de sorte que le patient pourra immédiatement chausser des bottes ou souliers neufs. Il a les meilleurs certificats, délivrés par de hauts personnages qu'il a traités et par des membres de la Faculté de Londres; ceux mentionnés ci-dessous et d'autres se trouvent chez lui à l'inspection de chacun. Il ne restera ici que peu de temps; il prie donc le public de s'adresser à lui le plus tôt possible.

CERTIFICATS.

de Monsieur le Baron DE KOCK, Lieutenant-Général à La Haye.

Sir ASTLEY COOPER exprime sa satisfaction à M. DURLACHER, de sa manière d'opérer, et certifie volontiers que sa méthode pour l'extirpation des Cors aux pieds est parfaite, puisqu'elle se fait sans l'opération douloureuse d'un instrument tranchant, et que lui-même a éprouvé une guérison totale par cette méthode. LONDRES 1839.

Certificats : de l'honorable comte Grey, de l'honorable comte de Lonsdale, de l'honorable sir R. Peel, baronet, membre du Parlement et ministre, de l'honorable duchesse de Northumberland, de sir J. Graham, baronet et membre du Parlement, du comte Stanhope, de l'évêque de Carlisle, de l'évêque de Lincoln, de l'archevêque de York, du général-major Grey, etc., etc.

M. Durlacher, pendant le séjour qu'il a fait à Amsterdam, a reçu de diverses personnes distinguées des certificats très-honorab[les qui té]moignent de l'excellence de sa méthode.

NB. M. Durlacher se rendra au domicile des person[nes qui voudront] bien le faire demander.

LIBRAIRIE VAN TETRO[ODE]

Jan-Hendrikstraat, 268.

Réalisation.

Le Magasin se ferme aujourd'hui en huit

L'AVENTURIER OU LA BARBE BLEUE, 3 beaux ... LE BALAFRÉ, 2 vol. *f* 1.40. BRUNE ET BLONDE, 2 ...

Et quantité d'autres ouvrages de Ancelot, Balzac, Bodin, etc.

LE RHIN, par Victor Hugo, 3 éditions différentes, de ... jusqu'à *f* 1.65 qui est en 2 vol. et fort belle.

GŒTHE'S GEDICHTE, 2 jolis vol. de 700 pages *f* 2.50. ...

SCHILLER'S GEDICHTE, 1 id. de 400 pages *f* 1.25.

VOCABULAIRE DES ENFANS : Dictionnaire pittoresque complet. Très-beau vol. de 600 p. royal in-8°, sur deux co[lonnes], des centaines de dessins *f* 4.70.

PIÈCES DE THÉATRE : *neuf* ouvrages différens au choi[x] ... trouve *Anne Boleyn, Chevalier du Guet, Diamans de [la Cou]ronne, Huguenots, Jarvis, Lucrèce Borgia, Martyrs*, ... Nouvelles éditions de *Lelong*

Idem, une autre collection, douze pièces pour *f* 1.

PAPIERS

de Paris, d'Angoulême, etc., etc.

Encre romaine indélébile et incorruptible, avec de grand... véritables.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 25 AVRIL.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 23 avril.	Cours du 25 avril. Fluctuations	
Dette active	5	—	de 101 1/2	à 101 5/8
d° d°	2½	52 9/16	» 52 7/16	» 52 1/2
d° différée		—	» 61/64	»
Billets de chance		—	» 26 1/2	»
Syndicat	4½	—	» 93 1/8	» 93 3/16
d°	3½	—	» —	» —
Société de Commerce	4½	156 1/4	156	156 1/8
d° nouvelle	4½	—	» —	» —
Emprunt de 1836	4	—	» —	» —
d° des Indes	5	—	» 99 1/8	» 99 ...
RUSSIE.				
Ob. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	» 105 3/4	» —
d° d° 1828 & 1829	5	—	» 105 1/8	» —
Insc. au G. L.	6	—	» —	» —
Certific. au d°	6	—	» 70 3/4	» —
d° à Hambourg	5	—	» —	» —
d° à Londres 1822	5	—	» —	» —
Emprunt 1831/33	5	—	» 98 1/4	» —
Emprunt de 1840	4		» 88 1/4	»
PRUSSE.				
Oblig. à Londres 1830	4	—	» —	» —
Act. Lot. de 50 Rix	/	—	» —	» —
ESPAGNE.				
Perp. em. Amsterdam	5	—	» —	» —
d° à Londres	3	—	» —	» —
Passive	5	—	» —	» —
Dette différée à Paris		—	» —	» —
Deffered		—	» —	» —
Ardouin	5	20	» 19 1/4	» 19 ...
AUTRICHE.				
Oblig. Goll. & Comp.	4	—	» —	» —
d° métalliques	5	—	» 95 1/2	» —
d° d°	2½	—	» —	» —
NAPLES.				
Certif. à Amsterdam	5	—	» —	» —
d° à Naples	5	—	» —	» —
d° à Londres	5	—	» —	» —
DANEMARCK.				
Obl. à Londres	3	—	» —	» —
ANGLETERRE.				
Cons. Ann.	3	—	» —	» —
FRANCE. Inscr. au G. L.	3	—	» —	»
POLOGNE. Act. 1835	/	—	» 151	» —
BRESIL. Cons. Ann.	5	—	» 69 1/8	» 69 ...
MEXIQUE. d° d°	5	—	» —	» —
COLOMBIE emp. 1824	6	—	» —	» —
PEROU. d° d°	6	—	» —	» —
PORTUGAL.				
Oblig. à Londres	3	—	» —	» —

BOURSE D'ANVERS DU 25 AVRIL.

	Int.	
Métalliques	5	110 7/8
Naples	5	—
Ardouin	5	19 1/8
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive	2	—
Lots de Mexge		25

Cours après la Bourse. (2½ heures.)

Ardouin 19 1/8 A.

Idem. Primes fin de mois 19 1/2, dont 1/2 ...

BOURSE DE VIENNE DU 18 AVRIL.

Métalliques, 5 %	107 11/16	Lots de 1834	...
Dito 4 %	99 5/8	Actions de la Ban[que]	...
Dito 3 %	—		

BOURSE DE LONDRES DU 23 AVRIL.

Cons. 3 %	91 7/8, 92 P.
Holl. dette act. 2 1/2 %	52 7/8
Dito dito 5 %	—
Dito Emprunt 1837, 5 %	—
Espagne	—
Portug. (nouv.)	37
Brésil	—

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes. On s'abonne au bureau *Petit Marché-aux-Herbes*, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. AUBERT DE VIGNY, directeur ... CORRESPONDANCE, à Paris, rue des *Filles-St.-Thomas* (*Place de la Bourse*), n° 6, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.